MAIRIE

Horaires d'été :

- **A compter du lundi 24 juillet, et jusqu'au 24 août, la permanence de la Mairie aura uniquement lieu <u>le mardi soir de 16h à 19h</u>,**

- **En cas d'urgence, vous pouvez joindre Monsieur le Maire Gilles MOLLAND, au 06-10-63-03-64**

En vous remerciant pour votre compréhension.